

COMMUNIQUÉ

SO-MG PARTNERS : CABINET DE RESTRUCTURATION FINANCIÈRE AU COEUR DE LA CRISE

Par Les partenaires de Challenges le 26.01.2021 à 09h48

Dans un contexte sanitaire qui met un grand nombre d'entreprises en difficulté, SO-MG Partners met son expertise au service des sociétés susceptibles de faire face à une crise de liquidités. Rencontre avec Sophie MOREAU-GARENNE, associée fondatrice du cabinet de conseil financier spécialisé en restructuring.



CCO

Quelle est l'histoire de SO-MG Partners?

En 2012, après un parcours professionnel dans de grandes maisons, j'ai souhaité créer un cabinet à taille humaine pour concrétiser mon expérience au plus proche du terrain des entreprises de taille moyenne. L'année suivante, j'ai été rejointe par mon associée Kenza Amar et sa solide expérience dans la banque et les fonds d'investissement ; puis quelques années après par Simona Gjorgjievska experte en fusion acquisition, Morgane Kerguélin et enfin Rémi Berge. Je souhaite recruter des profils complémentaires, maîtrisant l'analyse financière et les sujets de haut de bilan. Nous sommes ainsi capables de travailler sur des sujets connexes au restructuring, comme la fusion acquisition dans un contexte ou non de private equity. Tous ont ensuite été formés « maison » aux pratiques du restructuring. Nous intervenons dans tous secteurs d'activités, de la PME à l'ETI, proposant de mettre à disposition du chef d'entreprise une boîte à outil complète. Notre spécificité réside dans une analyse financière focus sur les besoins de financement passés et à venir. Dans ce cadre, nous intervenons dans les négociations avec les partenaires financiers (banquiers, actionnaires...) et les organismes fiscaux et sociaux. Ces négociations permettent avant tout d'éviter la cessation de paiement (mandat ad hoc, procédure de conciliation...) et donc les procédures collectives.

Comment accompagnez-vous les entreprises en difficulté et à quel moment faire appel à vous ?

Les chefs d'entreprises peuvent nous contacter au plus tôt dès les premières tensions de trésorerie. Il suffit parfois même d'un simple entretien ou d'un rapide diagnostic pour adresser un certain nombre de sujets et changer rapidement la donne. Notre diagnostic financier reflète la santé financière de la société. On peut comparer une crise de liquidité à une urgence médicale. C'est l'entreprise, la personne morale qui est sur la table. Des perfusions doivent être posées ; qui les administrera ? Le banquier ? L'actionnaire ? Le dirigeant ? Il faut mettre en place des mesures immédiates pour stopper l'hémorragie et créer un cocon afin de donner du temps et de la sérénité au dirigeant. Notre travail consiste à sécuriser la société sur le court terme et accompagner ensuite sur du plus long terme comme traiter des sujets opérationnels de haut de bilan, des sujets structurants comme de la fusion acquisition ou le private equity. Nous pouvons dès le départ renégocier la dette fiscale et sociale puis entamer des discussions. Nous intervenons sur prescription des créanciers, actionnaires, banquiers et accompagnons le dirigeant et la personne morale mais aussi leurs partenaires financiers. Notre diagnostic doit donc être parfaitement objectif et transparent : présentant les foyers de pertes et les méthodes pour y remédier. L'accompagnement peut perdurer jusqu'à la procédure collective dans le pire des cas, mais dans des circonstances plus joyeuses sur des sujets de structure et de haut de bilan. SO-MG Partners souhaite élargir le spectre de ses accompagnements : conseiller le client vers des issues plus heureuses, sur différentes problématiques financières.

Comment avez-vous soutenu les entreprises dans leurs crises de trésorerie dues au Covid ?

En 2020, nous avons accompagné nos clients dans l'obtention de PGE et autres leviers mis en place par le gouvernement. Lors du premier confinement, nous avons mobilisé près de 20 millions d'euros de PGE. Le remboursement des prêts garantis par l'Etat entrera en vigueur en 2021, cette courte échéance nous laisse présager une nouvelle crise dès 2021 chez nos clients étant pour la plupart déjà fragiles avant, de nombreuses ressources sont épuisées. Le cabinet réfléchit à la mise en place de prêts participatifs ou à d'autres moyens non remboursables dans l'immédiat. Nous tenons à les accompagner sur du plus long terme pour dessiner l'entreprise de demain : renforcer les fonds propres ? Consolider leur secteur ? Se rapprocher de la concurrence pour être plus forts ensemble ? Nos travaux ont un résultat direct et nos offres sont en adéquation avec les moyens des PME. Nous souhaitons aborder plus sereinement 2021 car la crise de 2020 a été violente et subie.

<https://www.so-mg.com/fr/accueil/>

© Challenges - Les contenus, marques, ou logos du site challenges.fr sont soumis à la protection de la propriété intellectuelle.

Audience certifiée par